

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 octobre 2021

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Amadeu DO REGO, Noureddine ERRACHIDI, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF, Gérard GRANJON, Edouard MARTIN DA JUSTA, Christophe BOULON, Armand KAYADJANIAN, Guillaume CIMIER, Jean CHAMBOST, Roger ANDRE, Franck BALANDRAS, Corentin BREURE, Thierry BOLZE et Bilal LAIMENE

CTDA : Jean Claude LEFRANC

➡ PREAMBULE

Un ajout dans la section « Rappel Consignes administratives » a été réalisé cette semaine. Une attention particulière est à apporter sur les correspondances avec le secrétaire CDA et le Trésorier.

Merci de ne pas oublier d'ajouter vos noms, prénoms, numéro de licence à chaque correspondance afin de faciliter le traitement de votre dossier.

➡ COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres :

Cédric BOULANGER : Certificat médical pris en compte

Axel DE BONI : Courrier pris en compte

Mikidadi HAMADA : Dossier papier transmis à M. ANDRE

Ali HAMADA : Certificat médical à la suite d'absence à match reçu et transmis à M. ANDRE

Saad KHALFAOUI : Dossier papier transmis à M. ANDRE

Lyes MOLA : Courrier d'absence à match pris en compte

Axel PISCAGLIA : Certificat médical pris en compte

Serge RAVOT : Dossier papier et rapport transmis à M. ANDRE

Lina TITIZ : Dossier transmis à M. ANDRE

Philippe PINTO : Demande traitée par M. CHABAUD et M. DO REGO

Courriers des Clubs :

F.C. CROIX ROUSSE LYON : Courrier transmis au désignateur concerné

CHASSIEU DECINES F.C. : Demande prise en compte

O. SATHONAY : demande transmise au désignateur concerné

A.S. SAVIGNY : demande transmise au désignateur concerné

➡ RAPPEL CONSIGNES ADMINISTRATIVES

La Commission de l'arbitrage a décidé de faire un rappel sur les consignes administratives transmises lors des assemblées générales de début de saison :

Coordonnées désignateurs

Vous trouverez ci-dessous la liste des adresses mails de vos désignateurs :

Catégories	Désignateurs	Adresse mail
Seniors D1 D2 D3	Karim BOUGATEF	DLR.designationsseniors@gmail.com
Séniors D4 D5	Gérard GRANJON	babettetgege@hotmail.fr
U20	Olivier LANDY	DLR.designationsU20@gmail.com
U17	Bilal LAIMENE	DLR.designationsU17@gmail.com
U15	Armand KAYADJANIAN	DLR.designationsU15@gmail.com

Indisponibilité de dernière minute

Il est précisé que pour les indisponibilités de dernière minute, il est conseillé d'avertir vos désignateurs par mail afin de pouvoir traiter les changements d'arbitre pour la rencontre prévue.

Présence des officiels au stade

1h00 avant le coup d'envoi (tenue civile correcte)

1h30 avant le coup d'envoi (seniors D1)

Rapports disciplinaires

Les rapports sont à adresser dans les 48 heures en utilisant le rapport d'arbitrage en ligne dans mon espace désignations dans MON COMPTE OFFICIEL FFF

Rapport réserve technique

Le rapport est à adresser à la Commission de l'Arbitrage dans les 48 heures

Rappel concernant les règlements d'indemnités aux arbitres sur les rencontres du district :

Vous trouverez ci-dessous un rappel indiquant les catégories où le règlement est réalisé soit par virement soit directement par les clubs :

Pour les championnats/coups gérés par la Ligue :

Le règlement est réalisé par la Ligue directement (Pas de feuille de frais à transmettre).

Les arbitres doivent fournir un RIB à la ligue LAURAFoot au préalable.

Pour les championnats District :

Catégories	Division	Mode de règlement
Séniors	D1	Arbitre : Virement District Arbitres Assistants : Virement District
	D2	Arbitre : Virement District Arbitres Assistants : Règlement Clubs
	D3	Arbitre : Virement District
	D4	Arbitre : Règlement Clubs
	D4bis	Arbitre : Règlement Clubs
	Féminines	D1
D2		Arbitre : Règlement Clubs
U20	D1	Arbitre : Virement District
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
U17	D1	Arbitre : Virement District
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
	D3/D3bis	Arbitre : Règlement Clubs
U15	D1	Arbitre : Règlement Clubs
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
	D3/D4	Arbitre : Règlement Clubs

Pour les Coupes District :

Catégories	Compétitions	Mode de règlement
Séniors	Lyon et du Rhône	Autres tours : Règlement Clubs ½ finale et Finale : Virement District
	Amaury GALAND	Règlement Clubs
	MAGAT	Règlement Clubs
	Vignerons	Règlement Clubs
	BALLANDRAS	Règlement Clubs
	Mont du Lyonnais	Règlement Clubs
	PACARD	Règlement Clubs

	GUICHARD	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône	Règlement Clubs
Féminines	Coupe Vial	Règlement Clubs
U17	Lyon et du Rhône	Règlement Clubs
	Beaujolais	Règlement Clubs
	Brévenne	Règlement Clubs
	Lyon Métropole	Règlement Clubs
	Saône Métropole – J LARGE	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône	Règlement Clubs
U15	Lyon et du Rhône	Règlement Clubs
	Beaujolais	Règlement Clubs
	Brévenne	Règlement Clubs
	Saône Métropole – C. Larivière	Règlement Clubs
	Lyon Métropole	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône - Mejean	Règlement Clubs

Règlement Clubs signifie règlement effectué le jour du match par les 2 clubs en présence.
Les virements effectués par le district se font sous 2 à 3 semaines après le match.

Correspondance avec le trésorier CDA :

Le trésorier vous rappelle l'**UNIQUE PROCEDURE** à appliquer en cas de non-paiement des indemnités par un de clubs en présence et la procédure en cas de forfait d'une équipe :

- Non-paiement d'un club présent : **Un rapport OFFICIEL à prendre sur le site du portail officiel (ex MYFFF) dans vos désignations sur la gauche : Documents, rapport arbitre discipline et vous expliquez les faits.**
- En cas de forfait, on fait payer la moitié des frais de déplacement à l'équipe présente et on fait le rapport comme ci-dessus pour l'équipe absente.

Tout ceci devant être adressé par **MAIL** à minusdede@free.fr ainsi qu'à arbitrage@lyon-rhone.fff.fr en **version informatique (notamment pour les bons)**. Ce qui accélérera la procédure de traitement car le courrier n'est pas relevé toutes les semaines.

PROCHAINES DATES A RETENIR

LUNDI 1ER NOVEMBRE 2021 à 8h30 (lieu à préciser avec convocation)

Séance de rattrapage des tests physiques (pour les arbitres absents, blessés, ou ayant échoué) catégorie D1 / D2 / D3 / U20 / JAD U17 / JAD U15 / Féminines

LUNDI 1ER NOVEMBRE 2021 à 10h00 (lieu à préciser avec convocation)

1ère séance des tests physiques des arbitres D4 / D5 / AA D1 / AA D2

INFORMATIONS UNAF LYON/RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

AGENDA

Vous pouvez déjà noté dans votre agenda les deux événements de votre association :

ARBRE DE NOEL le mardi 21 Décembre : pour les enfants de l'UNAF, à la salle des fête de la mairie du 8^{ème} arrondissement

WEEK END SKI les 21, 22 et 23 janvier : sur la plateau de Passy ouvert à tous nos adhérents.

Cotisation UNAF Saison 2021/2022

Vous n'êtes pas encore adhérent ! La saison a maintenant commencé, vous officiez chaque week-end alors vous avez besoin de l'UNAF. Rendez-vous sur le site de l'UNAF Rhône (www.lesiffletdugone.com)

Le montant des cotisations reste inchangé : 33 euros (jeunes arbitres)

46 euros (adultes).



Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06.83.75.66.42** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter : Web : www.lesiffletdugone.com
Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com